

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DU MAIRE DE STAINS AZZÉDINE TAÏBI
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

Stains, le 7 juin 2019

STAINS SE MOBILISE POUR LE RESPECT DE LA LAÏCITÉ

Pour la présence de toutes les mamans lors des sorties scolaires

Lors de l'examen de la loi Blanquer, le Sénat a adopté le 15 mai dernier un amendement interdisant aux parents portant des signes religieux d'accompagner les sorties scolaires, sur proposition de sénateurs Les Républicains.

Par cet amendement, les mamans de confession musulmane et portant le voile sont évidemment visées en premier lieu. Une nouvelle fois, c'est une atteinte à la liberté de culte en direction d'une pratique religieuse en particulier.

L'objectif évident est d'exclure les femmes voilées de l'espace public et, plus grave encore, de la vie scolaire et sociale de leurs enfants. Une manière d'isoler encore un peu plus ces mamans. Un comble quand on prétend défendre la liberté et l'émancipation des femmes.

Face à cette nouvelle attaque islamophobe, j'apporte mon total soutien aux femmes, aux collectifs et aux associations qui manifestent et refusent de se laisser une nouvelle fois stigmatiser. La Laïcité, principe fondamental de notre République, assure la liberté de conscience et la liberté de culte de tous les citoyens. La laïcité ne doit pas être dévoyée pour répondre à une idéologie raciste, sexiste et islamophobe portée par la droite extrême.

Stains a toujours combattu sans relâche les inégalités et les discriminations, elle reste attachée à défendre les valeurs de fraternité, de solidarité et d'égalité.

CONTACT

Leila Jorioz-Hadj,

Directrice du cabinet du maire

Tél. : 01 49 71 84 38 / 06 13 51 37 98

leila.jorioz-hadj@stains.fr